



Pôle Animation Territoriale et Développement Durable Service Tourisme et Attractivité

Soutenir la dynamique de nos stations de sport d'hiver/ Programme de modernisation, diversification, qualité d'accueil des stations et des sites été / hiver (Action 2.2)

Bénéficiaires : Maîtrise d'ouvrage publique

Type de dépenses : Investissement

Taux d'intervention :

*CA calculé sur la moyenne des 5 dernières années civiles

	% indicatif	CA H.T moyen *	Plafond subventionnable	Plafond de subvention
Etudes	max 80%	sans objet	dans le cadre d'un projet global et structurant	
Projet	30%	2M€ < CA moyen* > 25M€	5 000 000 €	1 500 000 €
Projet	40%	Si CA moyen* < 2 M €		

Extrait de la délibération CD-2019-072 du 9 décembre 2019 :

Des possibilités de bonifications sont possibles à 40 % voire, exceptionnellement, à 50 %, en fonction de l'intérêt du dossier (caractère structurant et/ou innovant du projet, intérêt départemental pour le développement touristique, etc...), des cofinancements possibles et de la situation financière de la collectivité maître d'ouvrage. A contrario, en fonction des plans de financement annoncés et des éléments précités, l'intervention départementale minimale peut être ramené jusqu'à 10 %.

Dans le cadre d'un projet global et structurant, la phase d'étude(s) préalable(s) est susceptible d'être accompagnée jusqu'à un maximum de 80 % de la dépense subventionnable HT.

La participation totale départementale ne pourra être supérieure à celle du maître d'ouvrage.

Critères d'éligibilité :

- Développement d'équipements proposant une alternative et/ou une complémentarité à l'activité ski.
-
- Développement de projets « 4 saisons » structurants, innovants.



Il est entendu que le Département n'a pas vocation à intervenir dans le fonctionnement courant des domaines skiables, qu'il s'agisse des sites alpins ou nordiques, ni à se substituer aux opérateurs pour des dépenses afférentes aux grandes révisions des appareils.

Contacts :

POLE ANIMATION TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Tourisme et Attractivité

Agnès HUGEL
Responsable Unité Tourisme Randonnée
- Pays du Mont-Blanc
- Chablais, des Pays du Léman
aux Portes du Soleil

Tel : 04 50 33 21 90
Portable : 07 87 39 71 04
Courriel : agnes.holis@hautesavoie.fr

Sophie PINATON-VITTOZ
Référente Plan Tourisme
- Bornes, Aravis, Annecy, Albanais, Pays du Rhône
- Genevois, Vallées et Grand Massif

Tel : 04 50 33 21 89
Portable : 06 31 81 49 38
Courriel : sophie.pinatonvittoz@hautesavoie.fr